

## Et aussi...

A ton écoute sur les réseaux sociaux  
Promeneur du Net

Tu es harcelé(e) en ligne ou témoin de harcèlement ? Tu as besoin d'information sur le monde du numérique ou tu veux monter un projet ?

Ne reste pas seule ! Sébastien peut t'aider !

Pour le contacter 06 01 07 06 79 ou



### Jeunes et parents, si on en parlait ?

Orientation scolaire et professionnelle, difficultés familiales, alcool, cannabis, addictions, chantiers jeunes, santé...

Ecoute, conseil et orientation avec Joseph

Tu peux le contacter au : 06 72 15 85 97

### Direction Maison des Habitants

- Tel : 04 74 94 25 53

- [www.st-quentin-fallavier.fr](http://www.st-quentin-fallavier.fr)

- [maisondeshabitants@st-quentin-fallavier.fr](mailto:maisondeshabitants@st-quentin-fallavier.fr)

**PIAJ**  
LES JEUNES BOUGENT  
À ST-QUENTIN-FALLAVIER

Temps d'accueil  
• Mardi 17h-19h : L'Atelier  
• Mercredi 14h-17h : L'Atelier ou Local Jeunes  
• Vendredi 17-19h : Local Jeunes



## Point Information Accueils/Animations Jeunes Décembre 2024

### Les temps forts :

3/12	Exposition « Insupportable Potable » au Nymphéa de 16h30 à 17h45
6/12	Veillée « Premiers clics, premiers risques » au Nymphéa jusqu'à 21h30
11/12	« Prépare ton goûter de fête » 2 € Atelier cuisine avec une diététicienne
18/12	« Dans les coulisses du spectacles ! » Viens nous aider à préparer le spectacle de fin d'année du centre de l'enfance Sur inscription
20/12	Veillée « tacos films » 2 € Films du CME à Georges Sand jusqu'à 22h

Des questions?  
Appelle

Alicia au  
07 85 55 39 90

ou  
Libu au  
06 45 06 35 45



Le programme peut évoluer en fonction de votre mobilisation, vos implications et vos envies. Il est possible d'adapter les activités. Dans ce cas, une information vous sera faite lors des accueils.



## Quand ? Information Où ?

<b>Les mardis</b> de 16h30 à 18h	<b>Les mercredis</b> de 14h à 17h	<b>Les vendredis</b> de 17h à 19h	<b>Local Jeunes</b> rue des Marronniers
			<b>L'atelier</b> place du Héron
			<b>Sorties extérieures / soirées</b> Attention au respect des horaires !

Mardi 3	<b>Exposition « Insupportable Portable »</b>
Mercredi 4	<b>Instant Jeunes:</b> <b>« Tu choisis ton activités selon tes envies! »</b>
Vendredi 6	<b>Veillée « Premiers clics, premiers risques » au Nymphéa jusqu'à 21h30</b>
Mardi 10	<b>Instant Jeunes:</b> <b>« Tu choisis ton activité selon tes envies ! »</b>
Mercredi 11	<b>« Prépare ton goûter de Noël » 2 €</b> <b>Atelier cuisine avec une diététicienne</b>
Vendredi 13	<b>Instant Jeunes:</b>
Mardi 17	<b>« Tu choisis ton activité selon tes envies ! »</b>
Mercredi 18	<b>« Dans les coulisses du spectacles ! »</b> <b>Viens nous aider à préparer le spectacle de fin d'année du centre de l'enfance</b> <b>Sur inscription</b>
Vendredi 20	<b>Veillée « tacos films »</b> <b>Films du CME à Georges Sand jusqu'à 22h</b>



### Actualités :

#### Inscription vacances de Fin d'année :

**Du 30 novembre au 10 décembre 2024, sur le Portail Familles pour les 11-13 ans et auprès de d'Alicia pour les 13-17 ans.**

#### Projet équilibre et autonomie autour de l'assiette :

**Pour ne pas que tu te retrouves seul(e) à table, nous te proposons de manger ensemble les mercredis de la première période.**

**Dès le 4 septembre, nous te donnons rendez-vous au Local Jeunes, à partir de 12h30, muni de ton pique-nique.**

**Jusqu'aux vacances de fin d'année, une diététicienne interviendra ponctuellement afin de t'apprendre progressivement à réaliser toi-même des repas simples, bons et équilibrés !**

**Alors ? Pour les modalités, rapproches-toi de Lilou ou Alicia. Il te faut juste avoir ton dossier complet, ta cotisation à jour et t'engager sur la période.**

## Règlement

### Inscription :

Pour participer aux activités, il faut remplir un dossier à retirer auprès des animateurs ou à la Maison Des Habitants.

Ce dossier est à rendre rempli par un parent et remis aux animateurs sur les temps d'accueil. Il faudra y ajouter la cotisation annuelle de 5€.

Aucune inscription ne sera prise en compte avant validation du dossier.

### Modalités :

- Autorisation parentale
- Fiche sanitaire (photocopie vaccin DT POLIO obligatoire)
- Compagnie et N° de police d'assurance responsabilité civile extra-scolaire couvrant le jeune
- Règlement de la cotisation annuelle de 5€ et participation pour les sorties